

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1928 - 15 juillet 2005 - prix : 1 €

Hebd

Srebrenica

**La France et l'ONU
ont aussi du sang
sur les mains**



AFP

Citroën

**La grève des
nettoyeurs
fait reculer
la direction**
p.9

"Immigration choisie"

**Sarkozy fait
son Le Pen**
p.3

Luxembourg

**Des banques
qui lavent
plus blanc**
p.7

Grande-Bretagne

**Un terrorisme ne peut
en justifier un autre**
p.6



Sommaire

Leur société

- p 4** ■ Déception aux JO pour la distribution des fonds publics
- p 5** ■ ISF : pleure pas la bouche pleine !
- Rainbow Warrior
- p 12** ■ Paris 14e : menaces d'expulsion sans relogement

Tribune

- p 4** ■ À petits pas... vers une nouvelle union de la gauche

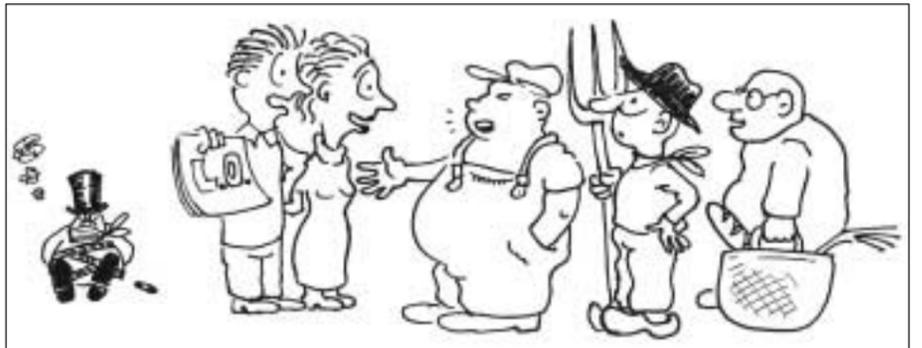
Dans le monde

- p 5** ■ Le G8 et l'Afrique
- p 6/7** ■ Grande-Bretagne : un terrorisme ne peut en justifier un autre
- Le coût réel du délabrement du métro
- Luxembourg : derrière le OUI à la Constitution européenne Lessiveuse à profits...
- Giscard et le Grand-Duché
- Srebrenica : les pleurs hypocrites...

Dans les entreprises

- p 8** ■ Centre de tri - Bordeaux-Bègles : des sanctions...
- La Poste à l'heure des suppressions d'emplois
- p 9** ■ Peugeot-Citroën (PSA) Aulnay-sous-Bois : les nettoyeurs d'ENCI font reculer la direction
- La direction veut licencier le secrétaire CGT
- Routiers : augmentation des horaires de travail
- p 10** ■ Acières Aubert et Duval-Les Ancizes (Puy-de-Dôme) : maladies de l'amiante...
- Abélia-Decors-Abbeville (Somme)
- Région de Pont-Audemer (Eure) : 340 emplois menacés
- p 11** ■ Thalès Communication-Laval (Mayenne) : grève contre l'externalisation
- Flextronics-Laval : fermeture annoncée
- Thomson-Angers : le dépeçage se précise
- p 12** ■ Transports publics : projet antigreve
- Saint-Dié (Vosges) : bassin d'emplois saccagé

Cet été, Lutte Ouvrière dans votre région



Pendant les mois de juillet et d'août, des équipes de camarades de Lutte Ouvrière voyagent de ville en ville à la rencontre de la population, afin de discuter des moyens de changer la situation qui pèse aujourd'hui durement sur le monde du travail.

Dans les régions où nous faisons halte, le chômage et la précarité des emplois, les bas salaires et les indemnités minimales versées aux chômeurs, les conditions de travail qui se dégradent pour ceux qui ont un emploi, rendent la vie chaque jour plus difficile aux familles populaires. Cette situation n'est pas le résultat de la fatalité, mais de la politique menée par les différents gouvernements qui se succèdent depuis des années, en particulier le résultat de la politique menée par les gouvernements de Chirac-Raffarin-Villepin.

Cette politique consiste à favoriser toujours plus le patronat et à multiplier les attaques contre le monde du travail. Le gouvernement continue à subventionner les grands patrons et à les exonérer de charges sociales, alors que ces mêmes capitalistes ne se gênent pas pour faire des profits scandaleux tout en fermant leurs entreprises, en jetant à la rue des centaines, des milliers de travailleurs, ruinant leur vie et celle de leur famille.

Il faut que cela cesse ! Il faut que les travailleurs retrouvent confiance en leur capacité à arrêter les mauvais coups du patronat et du gouvernement.

De tout cela, de la situation et des moyens d'agir, les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous ceux qui le

souhaitent. Vous trouverez ci-dessous les villes où nous serons présents. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact

où vous pourrez nous rencontrer, assister à un montage vidéo, acheter notre presse et surtout, si vous le souhaitez,

discuter avec nos camarades des problèmes que rencontre le monde du travail aujourd'hui. En toute fraternité !

Les villes étapes

Champagne-Ardenne

Vendredi 15 juillet : Saint-Dizier, Wassy (Haute-Marne)

Samedi 16 juillet : Vitry-le-François (Marne)

Picardie-Somme

Vendredi 15 juillet : Friville-Escarbotin (Somme)

Samedi 16 juillet : Ault, Mers (Somme)

Mayenne-Manche-Ille-et-Vilaine

Vendredi 15 juillet : Coutances, Villedieu-les-Poêles (Manche)

Samedi 16 juillet : Saint-Lô, Granville, Avranches (Manche)

Franche-Comté

Vendredi 15 juillet : Pontarlier (Doubs)

Samedi 16 juillet : Champagnole (Jura)

Calvados-Eure

Vendredi 15 juillet : Val-de-Reuil (Eure)

Samedi 16 juillet : Évreux (Eure)

Lundi 18 juillet : Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)

Mardi 19 juillet : Falaise (Calvados)

Mercredi 20 juillet : Flers (Orne)

Jeudi 21 juillet : Caen (quartier de la Guérinière), Mondeville (Calvados)

Vendredi 22 juillet : Vire (Calvados)

Samedi 23 juillet : Lisieux (Calvados)

Haute-Savoie - Ain

Vendredi 15 juillet : La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

Samedi 16 juillet : Yvoire (Haute-Savoie)

Lundi 18 juillet : Montréal-la-Cluse, Nantua (Ain)

Mardi 19 juillet : Bellegarde-sur-Valsérine (Ain)

Mercredi 20 juillet : Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu (Ain)

Jeudi 21 juillet : Saint-Claude (Jura)

Vendredi 22 juillet : Oyonnax (Ain)

Samedi 23 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)

Bretagne

Lundi 18 juillet : Auray (Morbihan)

Mardi 19 juillet : Lanester (Morbihan)

Mercredi 20 juillet : Lorient (Morbihan)

Jeudi 21 juillet : Châteaulin (Finistère)

Vendredi 22 juillet : Douarnenez (Finistère)

Samedi 23 juillet : Quimper (Finistère)

Étang de Berre

Lundi 18 juillet : Salon

Mardi 19 juillet : Miramas

Mercredi 20 juillet : Vitrolles

Jeudi 21 juillet : Istres

Vendredi 22 juillet : Martigues

Samedi 23 juillet : Gardanne

Eure-et-Loir, Sarthe, Orne

Lundi 18 juillet : La Ferté-Bernard (Sarthe)

Mardi 19 juillet : Saint-Calais,

Bessé-sur-Braye (Sarthe)

Mercredi 20 juillet : Connéré, Champagné (Sarthe)

Jeudi 21 juillet : Châteaudun (Eure-et-Loir)

Vendredi 22 juillet : Saint-Firmin-des-Prés (Vendôme-Loir-et-Cher)

Samedi 23 juillet : Épernon (Eure-et-Loir)

Nord

Lundi 18 juillet : Quiévrechain

Mardi 19 juillet : Saint-Amand-les-Eaux, Condé-sur-Escaut

Mercredi 20 juillet : Anzin

Vendredi 22 juillet : Somain

Samedi 23 juillet : Waziers

Puy-de-Dôme

Lundi 18 juillet : Les Ancizes (Puy-de-Dôme)

Mardi 19 juillet : Cosne-d'Allier, Varennes-sur-Allier (Allier), Aigueperse (Puy-de-Dôme)

Mercredi 20 juillet : Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), Saint-Yorre, Vichy (Allier)

Jeudi 21 juillet : Thiers (Puy-de-Dôme), Lapalisse (Allier)

Vendredi 22 juillet : Commenry (Allier)

Samedi 23 juillet : Cusset, Gannat (Allier)

Vosges

Lundi 18 juillet : Moyenmoutier

Mardi 19 juillet : Raon-l'Étape

Mercredi 20 juillet : Saint-Dié

Jeudi 21 juillet : Remiremont

Vendredi 22 juillet : Contrexéville

Samedi 23 juillet : Le Thillot

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 11 juillet

Dix ans après Srebrenica

Où la France et l'ONU ont eu aussi du sang sur les mains



Il y a dix ans, le 11 juillet 1995, les milices serbes de Bosnie occupaient l'enclave musulmane de Srebrenica, que l'ONU avait pourtant proclamée « zone de sécurité ». Le détachement hollandais des forces de l'ONU, chargé de protéger les populations civiles, ne fit pas le moindre geste pour défendre ces populations. Pire même, il aida les

miliciens serbes à faire le tri entre les hommes et les femmes. Ces dernières et les jeunes enfants furent déplacés de force. Tous les hommes catalogués comme « Musulmans », dont certains avaient tout juste seize ans, qui étaient tombés entre les mains des milices serbes, furent massacrés dans les trois jours qui suivirent. Et les forces de l'ONU, qui assistèrent l'arme au pied à ce « nettoyage ethnique » qui fit des milliers de morts, étaient commandées par le général français Janvier, commandant en chef des forces de l'ONU concernées, qui ne fit rien pour éviter ces tueries.

Aujourd'hui, personne n'ose nier cette passivité des forces de l'ONU. Mais quand il s'agit de dire pourquoi les choses se sont passées ainsi, les commentateurs sont bien en peine d'expliquer comment des troupes, dont le rôle était en principe de protéger les populations civiles, ont laissé commettre cette ignominie. Et pour cause ! On évoque un manque de réactivité, le fait de ne pas avoir utilisé le « droit d'ingérence ». Mais ce sont des mensonges, car la première chose à dire est que les troupes de l'ONU, représentantes des grandes puissances, n'étaient absolument pas là pour des raisons humanitaires.

La Fédération yougoslave, née au cours de la Seconde Guerre mondiale, avait été le cadre où pendant des décennies Serbes, Croates, Bosniaques, Slovènes, Macédoniens, Kosovars, etc. avaient coexisté sans problème. Elle commença à se désagréger après la mort de Tito, parce que chacun des dirigeants régionaux préférait être le numéro un chez lui, plutôt que subordonné à un pouvoir central, et que tous s'employaient

à spéculer sur le nationalisme, à prêcher la haine des peuples voisins, pour parvenir à leurs fins. Les grandes puissances européennes, loin de prendre position pour le maintien de cette fédération, s'empressèrent de reconnaître les nouveaux États qui voyaient le jour. Elles y voyaient le moyen de placer leurs pions, de s'assurer des marchés à travers cette reconnaissance.

Mais l'éclatement de la Fédération yougoslave entre les différentes républiques qui la composaient ne pouvait pas être une solution, tant dans cette partie des Balkans les nationalités sont imbriquées. À partir du moment où la Slovénie, la Croatie avaient vu reconnaître leur indépendance, pourquoi les Serbes de Bosnie ou de Croatie ne pourraient-ils pas revendiquer leur propre État ? D'autant que là aussi les aspirants au pouvoir ne manquaient pas.

Toute la région fut donc déchirée par de multiples conflits armés. Et si les grandes puissances commencèrent alors à s'émouvoir et à envisager d'intervenir, ce n'est certainement pas pour des raisons humanitaires, comme le drame de Srebrenica devait le montrer, c'est parce que ces guerres n'étaient pas bonnes pour les affaires, et que ces grandes puissances ne voulaient pas voir se multiplier des pouvoirs locaux incontrôlés et incontrôlables.

C'est pourquoi les larmes versées aujourd'hui par les grands de ce monde sur les morts de Srebrenica sont d'hypocrites larmes de crocodile. Que les grandes puissances agissent sous le couvert de l'ONU comme en Bosnie, au Kosovo ou au Rwanda, ou qu'elles le fassent en se passant de sa caution, comme les USA en Irak... ou la France en Côte-d'Ivoire, c'est toujours pour défendre les intérêts de leurs industriels et de leurs banquiers. La protection des populations n'est invoquée que comme justification à l'usage du bon peuple.

« L'humanitaire » et le capitalisme, cela ne se marie pas ensemble !

Arlette LAGUILLER

• Sarkozy et « l'immigration choisie »

La guerre aux immigrés les plus pauvres

Nicolas Sarkozy vient de donner ses consignes aux responsables de l'administration (consuls, sous-préfets, etc.) chargés du contrôle des entrées et séjours d'étrangers en France.

C'est clair : fini le prétendu laxisme qui consisterait, selon lui, à laisser entrer sur le territoire n'importe qui, n'importe comment. Il s'agit maintenant « d'accueillir ceux que nous souhaitons » et d'interdire à tous les autres l'entrée du territoire. Selon ses termes, il s'agirait de passer de « l'immigration subie » à une « immigration choisie » ! Et pour arriver à ses fins, Sarkozy a ordonné que les différentes administrations se serrent les coudes, échantent les

fichiers, agissent en liaison les unes avec les autres pour une efficacité maximum et examinent à la loupe toutes les demandes d'entrée sur le territoire. Même les touristes ne devraient pas échapper à la vigilance policière, du moins ceux qui viennent de pays « à risque migratoire », ce que des organisations humanitaires dénoncent à juste titre comme la porte ouverte à l'arbitraire le plus absolu.

Un système de points permettrait d'accueillir les seuls étudiants que le gouvernement français considère comme intéressants à recevoir. Sarkozy est également prêt à accepter de laisser entrer un certain nombre

de travailleurs, dont les patrons auraient besoin pour leur qualification, ou au contraire pour leur disponibilité à accepter des bas salaires. Il ne parle pas de quotas de travailleurs immigrés, mais il entend fixer les limites précises de cette immigration, limites qui sont définies sans doute selon les besoins du patronat.

Pour le reste, les contrôles, les refus, les renvois et les expulsions seront la règle. Les dispositions actuelles n'étaient déjà pas tendres vis-à-vis de tous ceux qui, fuyant la misère, le dénuement ou la guerre régnant dans leurs pays, tentaient de survivre ici. Sarkozy avertit : désormais les attestations

d'accueil pour héberger un immigré seront très sévèrement contrôlées et, probablement, refusées arbitrairement ; les mariages seront a priori considérés comme blancs, forcés, illégaux donc, et les personnes concernées repoussées ; les régularisations seront de plus en plus limitées ; et bien sûr, les expulsions multipliées.

Sarkozy se fixe pour objectif l'expulsion de 23 000 personnes en 2005, soit 50 % de plus qu'en 2004. Et les centres de rétention, dans les aéroports et ailleurs, seront encore plus surpeuplés, véritables zones de non-droit à la porte d'un pays comme la France. Et l'on peut imaginer les mesures qui vont accompagner

cette politique à l'égard de tous les immigrés : des contrôles encore plus nombreux dans les rues et les transports publics, une chasse au faciès et aux clandestins exacerbée, une précarité et une insécurité permanentes pour tous. En fragilisant encore un peu plus la situation de tous les immigrés, Sarkozy espère ratisser encore un peu plus de voix à droite et à l'extrême droite.

Contre cette politique que ne renierait pas Le Pen, l'ensemble du monde du travail doit affirmer son dégoût et son rejet, et sa solidarité avec tous ceux qu'elle vise.

Lucienne PLAIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

À petits pas... vers une nouvelle union de la gauche

Une semaine après la conférence nationale des « collectifs pour le non », les 2 et 3 juillet, Jean-Luc Mélenchon réunissait son courant à Arles, avec en invités Francine Bavay, des Verts pour le non, Marie-George Buffet, pour le PCF, et Olivier Besancenot, pour la LCR. Étaient aussi présents José Bové et Jacques Nikonoff.

Si, à la conférence des collectifs pour le non, le ton général était de dire « *Il ne faut pas entrer à marche forcée [sic] dans une (...) projection prématurée sur de prochaines échéances électorales* », à Arles, l'objectif de Jean-Luc Mélenchon était ouvertement cette fois de convaincre tout le monde de rouler pour Fabius qui lui-même réunissait, au même moment, ses partisans près de Rouen.

Des Verts pour le non au PCF, chacun veut bien entendu d'abord trouver la meilleure façon de rouler pour lui-même. Les premiers se verraient bien derrière un José Bové ayant consenti d'être candidat à la présidentielle (lui aussi sans doute, d'ailleurs !), et Buffet a déjà annoncé, à la réunion du Conseil national de son parti, qu'il y aurait un candidat du PCF. Mélenchon, lui, essaie de mettre les pendules à l'heure : OK, tout ce que vous voulez au premier tour en 2007, mais quand viendront les choses sérieuses, pas d'autre choix que Fabius.

Olivier Besancenot a tenté de se démarquer de cette stratégie, opposant « *l'alternance* » représentée par Fabius à « *l'alternative* » que la LCR voudrait construire. Et Alain Krivine, dans le numéro de *Rouge* du 23 juin, expliquait : « *Nos camarades du PCF vont avoir à choisir entre une coalition de toute la gauche, incluant les artisans d'une constitution libérale, et le front des forces anticapitalistes qui a commenté à émerger dans la campagne unitaire du "non".* »

Peut-on sérieusement espérer qu'une alternative fondée autour de la brochette avec qui le porte-parole de la LCR s'exhibe à la tribune depuis la campagne pour le non résistera longtemps à la tentation de reformer à un moment ou à un autre une nouvelle alliance avec le PS, quand celui-ci la proposera ? Impossible évidemment. Mélenchon a le mérite de le dire gentiment, mais non sans ironie, à ses amis. Buffet aussi qui a signifié bien clairement que le but était de reformer une nouvelle union avec les socialistes du non comme ceux du oui. Et au fond ni les dirigeants d'Attac ni ceux des Verts n'ont dit autre chose. Feindre de croire le contraire, en admettant que ce ne soit pas pour cacher des buts inavouables pour le moment, ne peut qu'aboutir à s'abuser soi-même.

Reste-t-il l'espoir qu'une partie des militants – ceux du PCF ou encore la nouvelle génération que la campagne du « non de gauche » aurait, paraît-il, fait se lever et qui se

seront retrouvés au sein des « collectifs » – refuseront de suivre leurs dirigeants dans un nouvel avatar de l'union de la gauche ? Mais pour que les luttes éventuelles que mèneraient ces militants ne soient pas utilisées à entretenir une simple agitation à but électoraliste et canalisées au final dans cette seule perspective, il faudrait au préalable et dès aujourd'hui dénoncer celle-ci. Or ce n'est pas ce que fait la LCR. En particulier quand son porte-parole laisse entendre qu'elle est prête à participer à un futur gouvernement, comme il l'a fait encore à Arles. Car ce qui compte alors ce n'est pas d'énumérer les conditions qu'on mettrait à cette participation, c'est de la proposer au moment où on partage la même tribune que des ex-ministres ou futurs ministres qui eux ne cachent pas dans quelle sorte de gouvernement ils sont prêts à siéger.

Le PCF, les dirigeants d'ATTAC, les Verts, tout le monde va s'intéresser aux « nouveaux militants » qui seraient apparus dans les collectifs, les choyer, les chouchouter, feindre de s'intéresser à leurs idées et propositions. Les dirigeants du PCF en particulier ont toujours été maîtres dans l'art de faire de l'agitation sur de vrais problèmes pour ne leur offrir comme « débouché politique » que l'impasse des combinaisons électorales.

En s'affichant complaisamment aux côtés des Mélenchon ou Buffet, la LCR risque bien de contribuer à forger la chaîne d'illusions qui ira d'elle-même à la direction du PCF et de celle-ci aux dirigeants du Parti socialiste.

Le PCF comme le PS, y compris sa gauche, ont besoin de redorer leur image de partis « de gauche », porteurs d'espoirs « sociaux ». Les révolutionnaires n'ont pas à les aider mais au contraire à dénoncer les machines à fabriquer des illusions. Leur rôle est d'expliquer que ce sont les luttes qui ont toujours apporté quelque chose aux travailleurs, et non les gouvernements, les politiciens et les partis prétendument préoccupés de la « question sociale ». Leur rôle est de dire que les usagers des services publics, par exemple et puisque que c'est le sujet à la mode dans la gauche de la gauche, ne peuvent obtenir ce dont ils ont besoin en gros comme au détail – ici un bureau de poste, là le maintien d'un arrêt de train – que s'ils se mobilisent eux-mêmes. Et d'organiser ces mobilisations si l'opportunité s'en présente. C'est dans ces mobilisations qu'on peut faire alliance avec la gauche de la gauche ou même la gauche, pas sur les tribunes ou dans les conférences et les universités d'été ou d'hiver destinées à préparer des alliances électorales ou produire des discours-poudre aux yeux.

Jean-Jacques FRANQUIER

Convergences Révolutionnaires n° 40 (juillet-août 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Main basse sur l'argent public.

Articles : Après le référendum : les élections ou les luttes – Allemagne : une nouvelle gauche... 100 % électoraliste – Le modèle britannique : changer les chômeurs en précaires – Importations et délocalisations : l'épouvantail chinois – Afrique du Sud : la nouvelle révolte des townships – Des livres pour l'été : de Marx... aux polars.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Déception aux JO de distribution de fonds publics

Delanoë deuxième

Bertrand Delanoë, le maire de Paris, accuse Tony Blair, le Premier ministre britannique, d'avoir influencé les membres du Comité olympique afin d'obtenir que les Jeux de 2012 soient organisés à Londres. C'est pourtant très exactement ce qu'il a lui-même essayé de faire, sans succès il est vrai, aidé en cela par toute la presse et une pléiade de sportifs, de grands patrons, de politiciens. Même Chirac a fait le déplacement et on suppose que des messes ont été dites pour que les Jeux échoient à Paris, car il y allait, paraît-il, de l'intérêt national si ce n'est de l'honneur du pays et de sa santé morale. Certains disaient même que le « oui » à Paris du Comité olympique allait permettre de laver le « non » au référendum sur la Constitution européenne.

La réalité était plus prosaïque : Delanoë et ses amis ont laissé échapper 6,75 milliards d'euros de budget (prévisionnel), dont deux pour le fonctionnement et le reste pour les infrastructures. Cela constituait un gâteau suffisamment alléchant pour que des sociétés qui n'ont rien à voir a priori avec le sport et les « grandes fêtes populaires » (Lagardère, LVMH, France Télécom, Renault, etc.) investissent chacune 1,5 millions d'euros pour parrainer la candidature de Paris. C'est qu'il ne s'agissait pas ici, si Paris était choisi, d'éventuelles retombées économiques ou de futurs emplois, mais de contrats fermes (bâtiments, ponts et chaussées, transports, télécommunications...), payés rubis sur l'ongle par l'État et les collectivités locales.

La population était donc d'autant plus appelée à soutenir la candidature de Paris que, pour elle, la note risquait d'être salée. Ainsi, à Barcelone, les impôts locaux ont été majorés depuis les Jeux de 1992 et jusqu'à 2009 ; la ville de Montréal finit cette année de payer les Jeux de 1996 ; les Jeux d'Athènes, en 2004, ont coûté dix milliards d'euros (au lieu des cinq initialement prévus), financés à 80 % par l'État grec.

Bien entendu, comme rien ne se fait sans travail, l'organisation des Jeux représente forcément un certain nombre d'emplois sans qu'on sache réellement combien et pour combien de temps. Les chiffres avancés par les promoteurs de Paris 2012 tenaient plus de la propagande que de la prévision. La ville d'Atlanta, organisatrice des Jeux de 1996, est aujourd'hui encore incapable d'esti-

mer le nombre d'emplois créés ou induits à cette occasion. De plus les organisateurs des Jeux préfèrent compter sur « l'enthousiasme populaire » qu'ils contribuent à susciter... et qui représente autant d'emplois créés en moins. Il y avait ainsi 100 000 bénévoles pour les Jeux d'Athènes. En revanche l'enthousiasme de Luc Besson, qui a réalisé le court métrage publicitaire *Paris 2012* a été, lui, facturé six millions d'euros.

La Mairie de Paris, le Conseil régional d'Île-de-France et le gouvernement disent maintenant qu'il faut remiser la plus grande partie des équipements programmés. Une semaine auparavant, ils affirmaient que ces équipements, s'ils étaient construits et financés à l'occasion des Jeux, serviraient ensuite à toute la population. C'est même comme cela qu'ils voulaient justifier les énormes dépenses occasionnées par ces chantiers. Le village olympique prévu pour héberger les athlètes devait être reconverti, entre autres, en logements sociaux. Maintenant les athlètes iront à Londres et les mal logés d'Île-de-France, s'ils comptaient sur les Jeux, n'ont plus qu'à attendre les suivants. Les Jeux devaient aussi avoir pour vertu d'accélérer et d'étendre la construction du tramway autour de Paris. Eh bien, les Parisiens attendront dans les embouteillages que d'autres crédits soient débloqués.

En fait, cette comédie autour des Jeux Olympiques n'est qu'une des mille et une manières d'orienter l'argent public vers les entreprises privées. Dans ce monde il est possible d'ouvrir et de terminer rapidement des chantiers si quelques grands groupes peuvent en retirer un profit immédiat et garanti. Cela devient beaucoup plus compliqué et surtout plus long lorsque cela ne concerne « que » les besoins de la population, qu'il s'agisse de logements, de transports ou d'équipements sportifs.

Les promoteurs de Paris 2012, de Delanoë à Lagardère, nous ont rebattu les oreilles avec une prétendue « aventure collective » qui ne concernait, comme toujours pour ces gens-là, que ceux qui peuvent en espérer un profit conséquent et rapide.

Paul GALOIS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

- Liban :
une création
du colonialisme français
divisé par l'impérialisme

Exposé du Cercle Léon Trotsky
du 16 juin 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro



• Impôt de solidarité sur la fortune

Pleure pas la bouche pleine !

Dans les rangs de la majorité, on s'agite beaucoup ces jours derniers autour de l'ISF (Impôt de solidarité sur la fortune). Après que des députés UMP eurent demandé sa réforme, de Villepin a déclaré que cela « n'était pas à l'ordre du jour ». Ces propos ont aussitôt été nuancés par Thierry Breton, le ministre de l'Économie, qui promet qu'une évaluation de ses inconvénients sera faite d'ici la fin de l'année.

Créé en 1988 par le gouvernement Rocard qui disait vouloir ainsi financer le RMI, l'ISF s'applique aux contribuables qui possèdent plus de 732 000 euros en patrimoine immobilier. Ils peuvent par ailleurs posséder d'autres richesses qui n'entrent pas en compte dans le calcul de l'ISF. Sont exonérés en effet les œuvres d'art, les antiquités et objets de collection, les biens professionnels de certaines sociétés, ainsi que différentes rentes ou placements financiers. 335 000 personnes y sont

actuellement assujetties et, du fait de l'enrichissement de certains mais aussi des hausses démesurées des prix des logements, leur nombre augmente chaque année.

Depuis sa création, cet impôt est toujours resté en travers de la gorge des plus fortunés, qui n'ont pas cessé de mener la fronde contre lui. Ils le font d'autant plus aujourd'hui qu'ils sont certains de trouver des oreilles complaisantes dans les rangs gouvernementaux. Ainsi, certains avancent que l'ISF coûterait plus qu'il ne rapporte, parce qu'il provoquerait une « fuite des fortunes » à l'étranger. Jean Arthuis, sénateur UDF et ancien ministre de l'Économie, s'indigne de ce que « chaque jour, au moins une fortune quitte le territoire national pour échapper au poids de ces contributions ». À supposer que cela soit, il faudrait quand même mille ans pour que toutes les « fortunes » s'expatrient à la recherche de paradis fiscaux !

Un exemple largement repris par les médias pour montrer combien cet impôt serait « injuste » est celui des habitants de l'île de Ré. En effet, du fait de la spéculation immobilière, d'anciens terrains agricoles y sont devenus constructibles et ont vu leur valeur croître de façon vertigineuse. Il en va de même pour les maisons, très prisées par les riches vacanciers à la recherche de résidences secondaires. On en arrive alors à voir de simples pêcheurs, agriculteurs ou commerçants obligés de payer plus pour l'ISF que ce qu'ils perçoivent comme revenu ou retraite ! On cite aussi l'exemple des centres des grandes villes, plus particulièrement à Paris, où des gens aux revenus modestes peuvent occuper un appartement dont ils ont hérité il y a plusieurs générations, et qui a vu sa valeur s'envoler suite au boom de l'immobilier.

Mais ces exemples ne sont brandis que pour cacher le vrai problème. Ces gens-là ne

forment qu'une infime minorité des contribuables assujettis à l'ISF, et si la préoccupation principale du gouvernement était de réparer l'injustice dont certains sont victimes, il lui serait facile de trouver une solution en corrigeant certaines évaluations. En fait, le gouvernement se moque bien des agriculteurs de l'île de Ré ou de quelques propriétaires modestes exagérément taxés. Son vrai souci est de « faire un geste » envers les plus riches, ceux qui sont assujettis à l'ISF pour de bonnes raisons : parce qu'ils possèdent un confortable magot. Et le petit pas de deux entre le chef du gouvernement et son ministre n'est là que pour la parade, afin de ne pas avoir l'air de céder trop vite. Ce qui prouve au moins qu'ils savent fort bien que cela ferait mauvais effet auprès d'une grande partie de la population, trop pauvre même pour être assujettie à l'impôt sur le revenu !

Marianne LAMIRAL

• *Rainbow Warrior*

Quand Mitterrand jouait les terroristes

Il y a 20 ans, le 10 juillet 1985, avait lieu en Nouvelle-Zélande le sabotage du navire de l'organisation écologiste Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, entraînant la mort de l'un de ses passagers. En fait il s'agissait d'une opération de la DGSE – les services secrets français – qui, parce qu'elle fut un fiasco, fut connue du grand public et aboutit à la démission du ministre socialiste de la Défense de l'époque, Charles Hernu.

Le mouvement Greenpeace voulait gêner la campagne d'essais nucléaires français prévue à Mururoa dans le Pacifique. Il n'en fallut pas plus pour que les services secrets français décident de couler son bateau à coup d'explosifs dans le port d'Auckland, entraînant la mort de l'un des occupants. Manque de chance pour la DGSE, deux agents français, les « faux époux Turenge », furent arrêtés, démasqués et inculpés de meurtre en Nou-

velle-Zélande, encourant une peine de prison à perpétuité. C'est ainsi que l'implication des services secrets français commença à apparaître, malgré les dénégations du ministre Hernu et pendant que Mitterrand faisait mine de demander des comptes à son Premier ministre Fabius.

Cette misérable affaire se conclut par la démission forcée du ministre Hernu et du directeur de la DGSE, l'amiral Lacoste. Quant aux deux « faux époux Turenge » mais vrais barbouzes, condamnés à dix ans de prison pour homicide, ils ne purgèrent qu'un an de prison en Nouvelle-Zélande avant d'être transférés sur une base française après « arbitrage international ». Ils rentrèrent en France un ou deux ans plus tard.

Le quotidien *Le Monde* vient de révéler le rapport du directeur de la DGSE de 1986, jusque-là tenu secret, qui affirme avoir explicitement demandé l'accord du

président Mitterrand pour cette opération. Celui-ci le lui aurait donné en rappelant l'importance qu'il accordait à la tenue des essais nucléaires. Cela confirmerait que le sommet de l'État était bien impliqué dans cet acte terroriste et que les gesticulations de Mitterrand n'étaient que mensonges et hypocrisies.

« On n'aurait jamais imaginé qu'un gouvernement démocratique se permette d'agir comme des terroristes », a déclaré une militante de Greenpeace présente sur le bateau peu de temps avant l'explosion. Mais si cette affaire montre la brutalité et le manque de scrupules avec lesquels l'État peut réagir contre des opposants qui le gênent, elle n'est encore qu'un petit exemple de tous les coups tordus dont il est capable pour défendre ses intérêts ou celui des capitalistes français.

De l'affaire Ben Barka au soutien des pires dictatures d'Afrique ou d'Asie, en passant par l'entretien de

« guerres civiles » pour déstabiliser des régimes qui lui déplaisent, l'État français – et les autres – peuvent utiliser tous les moyens pour arriver à leurs fins. Pour cela, ils forment et entretiennent des hommes de main capables de manier armes et explosifs au besoin en tout point du globe. Les dirigeants politiques, eux, servent de vitrine démocratique et éventuellement de fusible, comme ce fut le cas d'Hernu.

Ce n'est qu'après coup, lorsque de telles affaires remontent à la surface, au détour d'une bavure ou de l'ouverture d'archives vingt ou cinquante ans plus tard, que l'on peut se rendre compte des pratiques de l'armée et des services secrets. Mais cela laisse imaginer ce qu'il en est, le reste du temps, lorsqu'ils mènent leurs basses besognes à l'abri des regards d'une population mise de toute façon hors d'état d'exercer sur eux le moindre contrôle.

Vincent POUPARD

• Le G8 et l'Afrique

Les brigands contents d'eux

Le sommet des huit pays les plus riches, États-Unis, Allemagne, Italie, France, Grande-Bretagne, Canada, Japon et Russie, s'est terminé vendredi sur les propos enthousiastes de Blair parlant « d'énormes avancées » réalisées pour l'Afrique. Blair avait fixé comme un des objectifs du sommet l'aide à l'Afrique.

En réalité ce sommet est à l'image de ceux qui l'ont précédé : une longue litanie de déclarations généreuses et de promesses oubliées.

Il y a cinq ans, 189 pays aux Nations unies avaient pris l'engagement de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Aujourd'hui la pauvreté reste un des fléaux les plus importants de la planète, avec 400 millions de personnes vivant avec moins de un dollar par jour rien qu'en Afrique ! Et cette pauvreté continue à s'étendre, au moins dans certaines régions.

Le sommet vient de promettre que le montant de l'aide fournie par les pays du G8 et les autres donateurs aux pays les plus pauvres sera doublé, c'est-à-dire augmenté de 50 milliards de dollars... d'ici 2015. Les experts, eux, considèrent que c'est tout de suite qu'il faudrait 50 milliards de dollars de plus au minimum chaque année pour atteindre l'objectif fixé.

Et puis, comme les représentants des grandes puissances se sont donné dix ans pour atteindre cette somme, ils se sont dispensés de se mettre d'accord sur son financement ! Ils en discuteront plus tard. C'est dire que pour l'instant il ne s'agit que de déclarations creuses.

La prétendue aide au développement ne servira ni au développement ni même à éradiquer la misère, d'autant que ces quelques milliards dispensés au compte-gouttes aux pays pauvres retournent en grande partie dans les pays riches eux-mêmes, sous forme de commandes à leurs industriels, en particulier d'armements... quand ils ne se retrouvent pas sur des comptes en Suisse, au nom de chefs d'État ou de leurs ministres.

Les rencontres au sommet des représentants des grandes puissances sont le prétexte à un étalage de bons sentiments d'autant plus hypocrites que, tout en faisant semblant d'aider les pays pauvres, les pays riches continuent à les piller et les appauvrir.

Viviane LEAGUE

• Grande-Bretagne

Un terrorisme ne peut en justifier un autre

Cinquante-deux morts et plus d'une centaine de blessés : tel est le bilan officiel, bien qu'encore provisoire, des quatre attentats qui se sont produits le 8 juillet, à Londres, entraînant la paralysie de la capitale britannique pendant toute une journée et un calvaire interminable pour des millions de salariés privés de moyens de transport dans toute l'agglomération du Grand-Londres.

Ces actes de terrorisme, aussi aveugles qu'ignobles, ne peuvent que susciter le dégoût. Et le fait que leurs auteurs – qui se sont présentés dans un communiqué comme la branche européenne d'Al-Qaïda – aient prétendu répondre à la guerre menée par l'armée britannique en Afghanistan et en Irak, en la portant sur le territoire anglais, ne change rien à l'affaire.

Car ce n'est même pas aux institutions de l'État, organe de l'impérialisme britannique, ni aux politiciens et généraux fauteurs de guerre, pas plus qu'aux magnats des affaires qui en bénéficient, que les terroristes s'en sont pris.

Au contraire, en plaçant leurs bombes dans trois rames de métro et un bus, en pleine heure de pointe du matin, alors qu'ils

étaient bondés de salariés se rendant au travail, c'est à la population laborieuse que les terroristes ont choisi de s'en prendre, et en faisant en sorte de lui infliger le maximum de pertes. Que leur importe si les travailleurs britanniques n'ont jamais eu voix au chapitre dans la politique guerrière de Blair ! Que leur importe même si, comble d'absurdité, ce sont ces mêmes travailleurs britanniques qui, parmi ceux de tous les pays impérialistes engagés dans l'invasion de l'Irak, ont manifesté le plus vigoureusement leur opposition à cette sale guerre !

Mais, pour les auteurs des attentats de Londres, viser la population laborieuse est un choix politique consistant à semer la terreur dans la population, dans l'espoir que le sang des victimes et la peur des survivants suffiront, un jour ou l'autre, à infléchir la politique du gouvernement Blair. Elle revient à reléguer les populations au rôle de chair à canon, instrument des surenchères sanglantes entre appareils militaires rivaux. C'est vrai de la politique des terroristes de Londres comme de celle des terroristes de Bagdad qui, chaque jour, assassinent des dizaines de chômeurs dont le seul crime est de chercher un emploi chez les seuls patrons qui embauchent

– l'armée et la police.

De ce point de vue, le terrorisme de ces groupes intégristes ne se distingue guère, si ce n'est par l'importance des moyens mis en œuvre, du terrorisme d'État des puissances impérialistes qu'il prétend combattre. Dans un cas

Nul ne peut oublier que l'émoi créé par les attentats de New York a permis à Bush d'imposer à l'opinion publique américaine l'invasion de l'Afghanistan puis de l'Irak.

D'ailleurs, à peine la nouvelle des attentats de Londres était-elle



La police garde l'entrée de la station King's Cross du métro, après les attentats.

comme dans l'autre, ce sont des politiques criminelles contre les populations.

Mais en plus, le terrorisme est une politique inefficace contre les puissantes machines étatiques de l'impérialisme. Loin de renforcer le camp des peuples opprimés qu'il prétend défendre, il risque de renforcer la position de dirigeants impérialistes prêts à toutes les démagogies pour entraîner leur opinion publique dans leurs aventures guerrières.

connue, qu'on a pu voir Blair et ses ministres se succéder à la télévision pour célébrer « l'unité retrouvée » de la population britannique face au terrorisme. Sans doute Blair voudrait-il, lui aussi, pouvoir profiter de l'occasion pour mettre fin à la « fracture » causée dans l'opinion par sa participation à la guerre en Irak et asseoir sa politique impérialiste sur une union nationale qui jusqu'à présent lui faisait défaut.

Néanmoins, depuis plus de

deux ans qu'à chaque bulletin télévisé les travailleurs britanniques voient la guerre d'Irak s'enliser dans un bain de sang quotidien, bon nombre d'entre eux en étaient venus à considérer Bush et Blair comme des sergents recruteurs pour le terrorisme intégriste. De là à en conclure que les terroristes qui avaient déjà frappé à New York et Madrid, et qui font chaque jour des dizaines de victimes en Irak, finiraient un jour ou l'autre par frapper en Grande-Bretagne, il

Le coût réel

Des protestations de plus en plus bruyantes sont en train de monter quant à la façon dont les autorités londonniennes, particulièrement la police et la direction du métro, se sont comportées à l'occasion des attentats.

Selon le journal de bord du poste central de contrôle du métro londonien, il aura fallu pas moins de 25 minutes avant que les trois attentats – qui se sont produits simultanément sur trois lignes de métro, dans trois rames proches d'une même station – soient traités comme des explosions.

Pendant ces premières 25 minutes, tout le dispositif de sécurité a travaillé sur l'hypo-

• Luxembourg

Derrière le OUI à la Constitution européenne

56,5 % des électeurs du Luxembourg se sont prononcés dimanche 10 juillet en faveur de la Constitution européenne. Espérant faire oublier les résultats, désastreux pour eux, des référendums français et néerlandais, Chirac, Giscard ou le président de la Commission européenne José Barroso se sont précipités sur ce résultat pour se féliciter de ce vote « populaire » et « massif » qui ne l'est pourtant pas tant que cela.

Comme en France, les dirigeants politiques luxembourgeois avaient dans leur grande majorité fait campagne pour le « oui », à commencer par les trois partis dont les coalitions gouvernent alternativement le pays : le Parti Chrétien-Social de Jean-Claude Juncker, qui est Premier ministre depuis onze ans, le Parti « Ouvrier » Socialiste, qui gouverne avec lui en ce moment, et enfin le Parti Démocrate, de même que les Verts et la plupart des dirigeants syndicaux. La majorité de la population luxembourgeoise étant très favorable à

l'Europe, tous pensaient probablement que le résultat du référendum était assuré et, en 2004, les sondages avaient donné le « oui » à 70 %. Seuls le Parti Communiste et la petite coali-

tion La Gauche autour de lui, ainsi que des petits groupes ou des personnalités proches d'Attac ou du Forum Social Luxembourgeois, avaient fait campagne pour le « non ».

Mais comme en France, il semble que les menaces sur les services publics, la montée du chômage et de la précarité aient amené bien des électeurs des classes populaires à se servir de

leur bulletin de vote pour rejeter la politique menée. Et finalement, malgré la campagne autour du thème « Nous devons tout à l'Europe » et le chantage à la démission de Juncker, le

Lessiveuse à profits... et dégradation des conditions d'existence des travailleurs

Le grand-duché du Luxembourg a construit sa richesse sur la sidérurgie, qui représentait encore dans les années cinquante les trois quarts de sa production industrielle. Aujourd'hui, l'industrie s'est diversifiée, mais les patrons continuent, comme ceux de l'acier au siècle dernier, à aller chercher la main-d'œuvre en France, en Allemagne, en Italie, en Pologne ou au Portugal. Aujourd'hui par exemple, la majorité de la population de la ville de Luxembourg est étrangère (d'origine européenne essentiellement). Et par ailleurs

un tiers de la main-d'œuvre (plus de 100 000 personnes) est constituée de frontaliers, français, allemands ou belges, qui viennent travailler chaque jour au Luxembourg, car le salaire minimum y est toujours de 30 % plus élevé qu'en France.

Par ailleurs, le pays est devenu une des toutes premières places financières de la planète, grâce à sa stabilité politique et sociale, et à sa législation... accommodante pour les capitalistes, qui en fait le paradis des comptes numérotés, des holdings financières et des organismes de « clearing ». L'un

d'entre eux, la société Clearstream, a défrayé la chronique il y a quelques mois, quand un journaliste a révélé comment elle proposait ses services de blanchiment à toutes sortes de sociétés. Tout ceci permettant aux financiers, aux mafias cherchant à « blanchir » leur argent, et aux grandes entreprises du monde entier toutes sortes de transferts et d'opérations d'évasion fiscale.

Mais du point de vue de la classe ouvrière, la situation s'est dégradée ces dernières années. Entre 2000 et 2005 le chômage, qui était à un niveau assez bas, a

doublé, le nombre de chômeurs officiellement comptabilisés passant de 5 000 à 9 500 environ, dont beaucoup de jeunes. Quand le premier employeur privé du pays, le sidérurgiste Arcelor, annonce plus de 1 000 suppressions d'emplois après avoir annoncé des bénéfices 2004 de 2,3 milliards d'euros, neuf fois plus que l'année précédente, ou quand les banques richissimes annoncent des compressions d'effectifs, rien d'étonnant à ce que le mécontentement du monde du travail augmente.

S.F.

n'y avait qu'un pas que beaucoup ont franchi. Il n'est donc pas dit que Blair parvienne à recruter les morts du 8 juillet pour les mettre, à titre posthume, au service de sa politique.

Et les travailleurs britanniques auraient raison de ne pas tomber dans ce piège de la démagogie de la peur où Blair voudrait les entraîner. Car contrairement à ce que prétendent Bush, Blair et tant d'autres dirigeants impérialistes, y compris en France, le pire

des fléaux aujourd'hui n'est pas celui du terrorisme, intégriste ou autre. C'est celui d'un système d'exploitation à l'échelle de la planète qui, en alimentant la pauvreté, l'oppression et le désespoir, engendre, parmi bien d'autres sous-produits empoisonnés, le terrorisme et l'intégrisme. C'est de ce système, le système capitaliste, qu'il est plus que jamais urgent de débarrasser la planète.

François ROULEAU

du délabrement du métro

thèse qu'une sous-station d'alimentation électrique avait disjoncté en envoyant une surcharge sur le réseau, provoquant des pannes et courts-circuits en chaîne, sur les voies aussi bien que sur des installations comme les escalators. Vu l'état de délabrement des installations électriques, il semble que tout le monde ait trouvé cette hypothèse crédible, voire « normale », y compris le fait que l'incident se soit ainsi propagé, ce qui était quand même beaucoup plus inhabituel. Mais sans doute la réaction des responsables reflète-t-elle leur manque de confiance dans la fiabilité du système !

Quoi qu'il en soit, le résultat fut que les premiers secours disposant d'équipements de réanimation portables et accompagnés de médecins urgentistes n'arrivèrent que longtemps après ces trois premiers attentats. Nul ne peut dire avec certitude s'il y aurait eu moins de victimes s'il en avait été autrement. Mais nul ne peut dire non plus le contraire. Et dans ce cas, ne faudrait-il pas aussi mettre en accusation la politique criminelle d'un gouvernement qui prive les infrastructures les plus essentielles d'investissements vitaux, pour permettre aux actionnaires de s'assurer de plus gros dividendes ?

F.R.

Giscard et le Grand-Duché

Après avoir reproché à Chirac d'avoir envoyé aux électeurs français le texte complet de son projet de Constitution, ce qui les a, selon lui, poussés dans les bras du « non », Giscard est content : « *Les Luxembourgeois donnent un superbe exemple de sagesse... Il reste, pour les pays qui ont émis un vote négatif, à s'interroger... J'espère que la France trouvera le moment venu le moyen d'apporter son soutien...* », a-t-il déclaré.

Qu'importe que la population totale du Luxembourg soit plus faible que celle de l'agglomération de Nantes – et que presque la moitié des électeurs aient voté « non » – Giscard en est sûr : le vote « oui » de ce pays prouve bien que l'Europe le soutient. D'ailleurs le Luxembourg n'est-il pas au centre de l'Europe ? Au fond, être un grand-duché a parfois du bon. Sinon, Giscard serait capable d'y être candidat à la présidence !

S.F.

« non » l'a emporté dans le bassin sidérurgique proche de la frontière française. Quant au reste du pays, le « vote populaire » en faveur du « oui » est celui de moins d'un travailleur sur six, puisque seuls les citoyens luxembourgeois avaient le droit de vote dans ce référendum – vote d'ailleurs obligatoire pour eux – alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des salariés du pays. Les autres, étrangers ou frontaliers, n'ont pas droit au chapitre : cette situation, qui exclut en fait l'essentiel de la classe ouvrière du vote pour les élections les plus importantes, est un des éléments qui empêchent l'opinion populaire de trop peser sur la vie politique et qui garantissent cette stabilité qui aide à la prospérité des banques du grand-duché.

Heureusement, les travailleurs ont d'autres moyens de lutte car, citoyens ou pas, ce sont bien eux qui font tourner toute cette machine à profits.

Serge FAUVEAU

• Srebrenica :

Les pleurs hypocrites des représentants des grandes puissances !

Des cérémonies ont eu lieu lundi 11 juillet pour commémorer le massacre de Srebrenica, qui a eu lieu il y a dix ans dans cette petite cité au cœur de la Bosnie, dans l'ex-Yougoslavie, déchirée entre les différents nationalismes.

Le 11 juillet 1995 en effet, cette enclave « sous protection de l'ONU » où s'étaient réfugiés 42 000 Bosniaques qualifiés de « Musulmans » – ce qui était considéré comme une nationalité dans l'ex-Yougoslavie – tombait aux mains des forces armées serbes. Ces dernières tuèrent alors de manière systématique tous les hommes en âge de combattre, soit 8 000 personnes. 40 000 autres, principalement des femmes et des enfants, furent déportées. Dans son allocution lors de la commémoration, l'Américain Richard Holbrooke, l'un des artisans des accords de paix de Dayton, a déclaré : « *Srebrenica n'aurait jamais dû arriver. Srebrenica a été un échec de l'OTAN et des soldats de la paix de l'ONU, et une tragédie que l'on n'aurait jamais dû laisser arriver.* » Ce type de déclaration, qui ne coûte pas grand-chose aux grandes puissances aujourd'hui, est pourtant d'une hypocrisie de la plus belle eau.

Aujourd'hui comme à l'époque, il est de bon ton de prétendre que les grands pays européens ainsi que les États-Unis ont fait preuve « d'impuissance » face à une guerre qui les dépassait. Mais cette prétendue impuissance masquait surtout les rivalités entre les grandes puissances, principalement entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Le véritable ciment de cette coalition était que les principales puissances impérialistes européennes tenaient à être présentes dans les Balkans à la fin du conflit – lorsque les nationalistes de tous bords parviendraient à un accord – de manière à profiter des marchés qui s'ouvriraient alors. Si les grandes puissances n'ont jamais été les spectatrices passives de la décomposition de la Yougoslavie, elles ont par contre largement contribué à son éclatement. Ainsi dès le début, en 1991, lorsque la Slovénie et la Croatie déclarèrent leur indépendance, l'Allemagne soutint le séparatisme

des dirigeants de ces pays. La plupart des puissances occidentales s'empressèrent également de reconnaître ces nouveaux États, alors que les populations n'avaient en rien été consultées. Pourtant, d'emblée, les conséquences étaient prévisibles ; le dirigeant croate Tudjman déclarait que « *la Croatie était l'État des Croates* », affirmant

ampleur, mais il a été précédé de nombreux autres, sous l'œil complaisant des grandes puissances. Les accords de Dayton, imposés à la fin de la guerre à la Bosnie par les grandes puissances, n'ont fait qu'entériner le nouveau rapport de forces entre les Serbes, les Croates et les Musulmans, sous la forme d'un partage en trois zones homogé-



Les troupes de l'ONU, (ici britanniques) évacuant l'enclave musulmane de Goradze, le 25 août 1995, quelques jours après le massacre de Srebrenica.

ainsi sa volonté de chasser la fraction serbe de son territoire.

Quant à la France, si elle défendait formellement l'unité de la Yougoslavie, peu lui importait que cette unité se fit sous la houlette du dirigeant serbe Milosevic, pour qui ce n'était qu'une façon de défendre son propre nationalisme serbe. Au fond, l'État français était fidèle à sa politique traditionnelle d'alliance avec la Serbie, datant d'avant la Première Guerre mondiale. Ce n'est pas d'hier en effet que date l'intervention des grandes puissances pour faire et défaire les frontières des Balkans, en fonction des rapports de forces entre les impérialismes rivaux. Elle a été constante et particulièrement dramatique dans cette région aux populations entremêlées.

Quand la guerre se déclencha, à partir de 1991, c'est en Bosnie-Herzégovine, région composée d'ethnies différentes (49 % de Musulmans, 30 % de Serbes, 7 % de Croates et 11 % qui ne se reconnaissent dans aucune nationalité) qu'elle fut la plus atroce. Là, d'emblée, la logique qui prévalut fut celle de la purification ethnique.

Le massacre de Srebrenica a frappé l'opinion par son

néisées par les méthodes de la purification ethnique. Ainsi « l'intervention » des grandes puissances sur le terrain s'est résumée à asseoir le dirigeant serbe Milosevic et ses alliés, ainsi que le président croate Tudjman, tous responsables de massacres. Quatre ans plus tard, en 1998, les grandes puissances intervenaient militairement, cette fois contre le même dictateur Milosevic avec lequel elles avaient traité. À ce moment, en attaquant le Kosovo, celui-ci remettait en cause l'équilibre de cette région. Les bombardements massifs de la Serbie par les grandes puissances n'ont guère aidé les Kosovars, accélérant au contraire le processus de purification ethnique dans toute la région.

Dix ans après Srebrenica, les dirigeants des grandes puissances feignent de regretter de n'avoir pas empêché les massacres. Mais tout au long de cette guerre atroce, leurs différentes « interventions » ont contribué à creuser le fossé entre les peuples et à entériner la partition de cette région, en y laissant derrière elles la base d'autres conflits ultérieurs.

Aline URBAIN

• La Poste Centre de Tri – Bordeaux-Bègles

Des sanctions qui restent lourdes et injustifiées !

Jeudi 7 et vendredi 8 juillet, La Poste tenait son conseil central de discipline. Elle demandait initialement la révocation de six syndicalistes (parmi les quatorze incriminés) pour avoir soi-disant organisé une séquestration de cinq cadres pendant un conflit sur des suppressions d'emplois. Elle entendait surtout montrer à tous les postiers ce qu'il pouvait en coûter de s'opposer à sa politique de rentabilisation. Mais devant la mobilisation depuis deux mois de milliers de postiers, mais aussi de travailleurs du privé et d'autres secteurs, tant à Bordeaux que dans le reste du pays, la direction nationale de La Poste a opéré incontestablement un recul. Après avoir mené une campagne nationale en vue de préparer des révocations, elle a accepté de transiger en ne prononçant aucune révocation. Mais elle a lourdement sanctionné les militants.

Mercredi 6 juillet, dans le milieu syndical CGT et SUD, tout le monde était persuadé et disait que la direction allait révoquer deux des six syndicalistes pour faire un exemple.

Jeudi 7, à Paris et à Bordeaux, les rassemblements ont réuni respectivement un millier et 500 travailleurs devant les sièges des directions de La Poste. À Paris, il y avait une cinquantaine de Bordelais venus soutenir leurs camarades, la grève au Centre de tri ayant été bien suivie dans les différentes brigades. À Paris comme à Bordeaux, les interventions se sont succédé pour dénoncer les suppressions d'emplois et la répression de la direction.

Si la direction a reculé sur les révocations, les sanctions que le conseil de discipline a annoncées et qui doivent être confirmées par le directeur général de La Poste, Bailly, restent totalement injustifiées. Car la direction a voulu faire un coup de force contre des postiers se battant contre des suppressions d'emplois et contre une direction locale qui a systématiquement joué de la provocation et du pourrissement. Ces sanctions sont de

deux ans de mise à pied, parfois assorties d'un an de sursis, pour trois militants, et de vingt-et-un mois pour un autre. Elles restent du domaine de l'intimidation et de la répression à l'égard de ceux qui s'opposent à une rentabilisation des services, dans le cadre d'une proche privatisation. Et cela sans compter que, sur le plan pénal, neuf des syndicalistes sont toujours mis en examen pour « séquestration ».

Au Centre de tri, si les postiers sont soulagés que les révocations soient évitées, ils sont écoeurés par la lourdeur des sanctions à l'égard des six. Ils restent mobilisés car, les 18, 19 et 20 juillet, le directeur régional de la DOTC Aquitaine (Direction opérationnelle du traitement du courrier) organise des conseils de discipline à Bordeaux pour huit autres militants du centre. Là, non seulement il est juge et partie – c'est lui qui a fait envoyer le GIPN – mais il s'est aussi personnellement impliqué dans les réunions et dans la presse locale pour faire passer nos camarades pour des monstres et en exigeant la révocation d'au moins



Rassemblement devant le siège de La Poste de Boulogne-Billancourt en région parisienne.

deux d'entre eux.

À l'encontre des huit, il demande de six mois à deux ans de mise à pied et le licenciement du camarade contractuel. Les

travailleurs du centre comptent se mobiliser et faire pression pour obtenir dans l'immédiat un recul sur le licenciement et le minimum possible sur les sanc-

tions. En continuant à revendiquer leur retrait total et celui des plaintes et des sanctions !

Correspondant LO

Une polémique mal venue

La fédération CGT-PTT a fait un communiqué daté du 8 juillet, à l'issue des conseils de discipline, repris sous forme de tract dans certains endroits. Ce communiqué, tout en appelant résolument au maintien de la mobilisation pour ceux qui sont encore en attente de sanction, entame une polémique avec la fédération SUD des PTT qu'elle accuse, « par ses pressions sur les élus du personnel », d'avoir « contribué à permettre à La Poste de maintenir sa volonté de sanctionner durement nos collègues ».

Sans vouloir nous immiscer dans des querelles inter-syndicales, cette attaque pleine de sous-entendus est particulièrement mal venue, dans un contexte où le sort de huit postiers est encore en suspens et où ceux-ci ont besoin plus que jamais que les deux seuls syndicats qui se sont engagés à leurs côtés fassent bloc face à la direction.

Et puis enfin, chacun a été obligé de constater que les prises de positions de la fédération CGT ont été très changeantes lors des conseils de discipline, passant d'un

accord total avec SUD sur la façon de sauver la tête des postiers menacés, à un retournement tardif, pour des raisons obscures et inexplicables, et que les votes des représentants CGT au sein des conseils de discipline ont été contradictoires et tout aussi difficiles à interpréter.

L'urgence est pourtant bien, comme le déclare la fédération CGT, de « faire des 18, 19 et 20 juillet, dates des conseils de discipline locaux, un nouveau temps fort de la solidarité et du refus de sanctions ».

La Poste à l'heure des suppressions d'emplois

8 650 emplois supprimés en 2004, 5 000 en 2003 : année après année, La Poste supprime des emplois. Un départ en retraite sur deux n'est pas remplacé et ne le sera pas dans les années à venir. La Poste se vante de pouvoir, par cette simple opération, supprimer 50 000 emplois d'ici 2 010, soit un cinquième des effectifs actuels.

Tous les services sont touchés, depuis les petits bureaux ruraux fermés les uns après les autres, 70 pour la seule année

2004, ou remplacés par des points de contact tenus par un commerçant ou un employé municipal.

Dans les banlieues des grandes villes, de plus en plus fréquemment les heures d'ouverture des bureaux de poste sont limitées aux moments de plus grande fréquentation, allongeant encore le temps d'attente pour les usagers et contraignant les employés à des horaires de travail répartis par tranches entre 8 heures et 19 h 45. Les centres de tri départementaux

sont remplacés par des centres de tri régionaux, plus mécanisés et plus performants, mais sans conséquence bénéfique pour l'acheminement et la distribution du courrier. La Poste réduisant le nombre de facteurs (un millier de moins sur 5 000 pour la seule ville de Paris), le courrier s'accumule en attente dans les bureaux, faute de bras et de jambes pour le distribuer. Ainsi, des lettres recommandées peuvent rester deux ou trois jours dans les casiers avant d'être présentées à leur destina-

taire.

Les objectifs de La Poste sont simples et clairs : augmenter « l'indice de productivité » et permettre de dégager de plus en plus de bénéfices, la rendant en tout ou en partie privatisable, car attractive pour d'éventuels actionnaires. C'est le chemin déjà emprunté par d'autres Postes européennes, comme la Deutsche Post partiellement privatisée et qui devrait l'être totalement d'ici trois ans.

Cette réorganisation de La Poste, si elle est nuisible pour les

petits usagers et les postiers, est par contre lucrative pour les plus hauts cadres qui la mettent en œuvre. Dix d'entre eux ont augmenté l'an dernier leur salaire de 21 %. Malgré cette revalorisation significative, ces salaires demeureraient selon la direction de La Poste très inférieurs à ceux perçus par les dirigeants d'entreprises privées. Est-ce ce qui explique l'intérêt montré par les dirigeants de La Poste pour la privatisation de ce service public ?

Alain VALLER

• Peugeot-Citroën (PSA)
Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Les nettoyeurs d'ENCI ont fait reculer la direction

Après 18 jours d'une grève déterminée regroupant la presque-totalité d'entre eux, les travailleurs d'ENCI, qui appartient au groupe Penauille (55 000 salariés) et qui est une entreprise sous-traitante de PSA assurant le nettoyage de l'usine de montage de voitures d'Aulnay, en banlieue parisienne, ont fait reculer leur direction.

Ces travailleurs ont obtenu une augmentation de 3 % supplémentaires, s'ajoutant aux 4 % déjà prévus en juillet, un rattrapage pour toutes les anomalies sur les payes, sept embauches en CDI (contrats à durée indéterminée) sur les

onze travailleurs qui étaient en CDD (contrats à durée déterminée), une amélioration des conditions pour toucher les primes d'assiduité, le retour à leurs anciens horaires de travail avec le salaire qui va avec, la transformation des temps partiels à 31 heures en temps complets, une navette pour les transporter de la gare à l'usine.

Cinq jours de grève seront payés ; pour les autres jours, ils ont la garantie du maintien du salaire (par avance sur salaires, récupération ou remboursement, sur dix mois et plus).

Ce n'est pas tout ce qu'ils revendiquaient, mais ce n'est pas négligeable. Ces travailleurs

ont fait reconnaître, dans les faits et au tribunal, le droit de faire grève sur leurs lieux de travail, droit qui leur était contesté par PSA sous prétexte qu'ils sont sous-traitants. La grève a été l'occasion de révéler au grand jour nombre d'irrégularités sur les contrats, dont celle de laisser en blanc la durée de celui-ci. C'est aussi PSA qui a fait durer la grève : par crainte d'une contagion possible, il n'était pas question d'augmentation de salaire. Mais les grévistes ont tenu bon ! Du coup, chacun est conscient que c'est aussi PSA que les grévistes ont fait reculer, et ceux-ci en sont fiers !

La direction veut licencier le secrétaire CGT

Lundi 11 juillet, 250 ouvriers de l'usine ont accompagné Philippe Julien le secrétaire du syndicat CGT du site Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois, pour un entretien préalable à son licenciement. Il a appris qu'il lui était reproché, le 22 juin, à l'entrée de l'atelier de Peinture, des insultes et des coups lors de la grève des nettoyeurs d'ENCI.

En fait, ce sont des directeurs et un commando de 50 membres de l'encadrement qui lui ont interdit physiquement l'entrée de l'atelier, entravant ainsi le droit des délégués de circuler.

L'entretien a duré vingt minutes. Les ouvriers sont restés regroupés, scandant leur refus de ce licenciement et par là, leur droit de se défendre ; ils exigeaient des excuses de la direction pour ces méthodes. Ils ont aussi pu dire bien haut au directeur de l'usine qu'ils voyaient dans son bureau, derrière une baie vitrée, ce qu'ils en pensent. « Les insultes, les coups », ils savent bien que c'est du côté de la direction qu'il faut les chercher. Beaucoup ont vu, lors des récents mouvements, des directeurs avec leurs agents de maîtrise menacer les cortèges (parfois à une centaine groupés contre quelques dizaines de grévistes) et certains ont pu les voir agresser un militant syndical, jusqu'à le jeter à terre.

La direction PSA de l'usine veut faire taire la contestation



Philippe Julien et Arlette Laguiller lors du rassemblement devant l'usine d'Aulnay, lundi 11 juillet.

des travailleurs du site, qu'ils soient PSA ou d'entreprises sous-traitantes. D'autant plus qu'à chacun de ces conflits, les travailleurs sont sortis vainqueurs, même si ce n'est que partiellement. Chaque fois, le syndicat CGT a été leur principal soutien. La direction espère mettre fin à cette situation en frappant à la tête du syndicat, menaçant son secrétaire de licenciement. Mais pour l'instant, les travailleurs ont réagi et des soutiens extérieurs se sont aussi manifestés.

Au changement d'équipe, sur le parking, ce même 11 juillet, Philippe Julien a fait un compte rendu de cet entretien devant plusieurs centaines de personnes. En plus des ouvriers de l'usine, plusieurs syndicats

CGT de l'automobile et de la région (dont l'Union départementale CGT de la Seine-Saint-Denis) étaient représentés. Notre camarade Arlette Laguiller, Olivier Besancenot pour la LCR et un représentant du PCF étaient également présents. Tous étaient venus, appelés par le syndicat de l'usine, pour exprimer ensemble le refus des méthodes de PSA et le droit des travailleurs de se défendre.

Le 13 juillet, on a appris que la direction convoquait, dans la précipitation, un Comité d'entreprise extraordinaire pour le mardi 19 juillet, afin de demander le licenciement de Philippe Julien. Un licenciement qu'il faudra empêcher !

Correspondant LO

• Routiers

Le Parlement toujours à la botte du patronat a augmenté... les horaires de travail !

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, les sénateurs de la droite UMP ont ratifié l'ordonnance de 2004 qui fait passer de 8 heures à 10 heures par jour le temps de travail des routiers français, ce qui va entraîner une aggravation de leurs conditions de travail, déjà passablement difficiles, et l'insécurité sur les routes et autoroutes.

La démagogie actuelle du gouvernement sur la durée du temps de travail, selon laquelle il faudrait travailler plus pour gagner plus, fait ainsi de nouveaux dégâts dans une profession où le temps passé au travail est déjà particulièrement long.

Si le texte adopté maintient pour les « grands routiers » une durée hebdomadaire de 56 heures maximum, il ouvre toutefois la possibilité de modulation sur une base trimestrielle, en défaveur du salarié, sous la seule réserve d'un accord collectif.

En attendant, pour tous les autres routiers, la durée hebdomadaire va augmenter de quatre heures, passant de 48 à 52 heures. 330 000 travailleurs sont concernés par cette ordonnance, dont les promoteurs au sein du gouvernement prétendent transposer dans le droit français des directives européennes sur le temps de travail.

En réalité, non seulement les salariés travailleront plus, mais le nouveau système devrait permettre aux patrons de payer le moins possible d'heures supplémentaires. « On voulait douze mois de travail payés treize, et on nous impose treize mois payés douze », a résumé une porte-parole de la CGT.

Les députés et les sénateurs PS et PCF n'ont pas voté cette

ordonnance, contrairement à d'autres occasions sous le gouvernement Jospin, où les députés du PS s'étaient eux aussi retranchés derrière les prétendues nécessités de l'harmonisation européenne.

Celle-ci a bon dos ! En effet, si la directive européenne en question présentait quelques améliorations pour certains pays de l'Union européenne, elle était en retrait sur le droit du travail existant dans d'autres, dont la France. Et dans ce cas, il y était explicitement dit que, là où la directive serait inférieure à la situation existante, elle ne serait pas appliquée. C'est exactement ce que les parlementaires de l'UMP, à la botte d'un patronat qui veut en finir avec les protections existantes, viennent de piétiner.

En fait, cette harmonisation du droit européen tire vers le bas les conditions de travail des routiers français. Et le responsable, c'est bel et bien le gouvernement et ses parlementaires godillots. Le ministre du Tourisme, Léon Bertrand, a déclaré que ce texte allait permettre de « rendre ce secteur concurrentiel ». Augmenter l'exploitation des routiers, et continuer à en faire des « forçats de la route », ne le gêne visiblement pas.

Dans leurs luttes de ces dernières années, les routiers avaient mis en avant la question des bas salaires et celle des horaires, en insistant sur les risques que des horaires trop longs faisaient peser sur la sécurité routière. Le gouvernement et le Parlement, eux, prennent allègrement le risque de voir augmenter le nombre d'accidents !

Jacques FONTENOY

Une autre fleur pour les patrons

Avec le soutien des ministres des Transports concernés, les patrons européens du transport routier viennent d'obtenir que l'Union européenne reporte à l'an prochain la mise en service d'un nouveau modèle de compteur numérique, initialement prévue cet été. Il aurait remplacé les actuels « mouchards » embarqués à bord des camions, qui permettent de savoir, en cas d'accident, combien de temps un camion a effectivement tourné. Le nouveau modèle, maintenant reporté, est réputé « non trafiquable ». Est-ce la raison pour laquelle certains patrons, qui en prennent à leur aise avec la législation, ne sont pas pressés qu'il entre en service ?

• **Aciéries Aubert et Duval – Les Ancizes (Puy-de-Dôme)**

Maladies de l'amiante, la responsabilité du patron

L'an dernier la direction des aciéries Aubert et Duval dans le Puy-de-Dôme annonçait la suppression de 115 emplois, essentiellement des intérimaires et des CDD.

Malgré les pressions de l'encadrement et d'autres menaces sur les emplois, les travailleurs ont protesté en manifestant à plusieurs reprises, tant aux Ancizes, à Issoire qu'à Clermont-Ferrand. Une délégation était même venue aux entrées des usines Michelin.

Au cours de l'été 2004, suite à plusieurs décès et cas de maladies caractéristiques, a

éclaté l'affaire de l'amiante. Plusieurs centaines de travailleurs, à l'initiative de la CGT, ont alors décidé de passer un contrôle médical. Le bilan en est inquiétant. Sur un effectif d'environ 1 400 salariés, 400 ont été examinés médicalement. Plus du quart sont atteints par les maladies typiques de l'amiante : problèmes respiratoires, plaques pleurales.

La direction a alors fait le maximum pour entraver ces démarches. Elle prétend que depuis une dizaine d'années l'amiante n'est plus utilisé, ou encore que ce matériau était en usage partout. Elle cherche avant tout à éviter d'endosser

ses responsabilités face au grand nombre de cas de maladie. Evidemment elle craint les plaintes « pour faute inexcusable de l'employeur » et des procès qui pourraient se traduire par de lourdes sanctions financières.

En mai dernier la société Aubert et Duval a même fait un procès à la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme. À la mi-juin un jugement a donné tort au patron. Il s'agissait d'un recours juridique pour tenter de nier que le décès d'un travailleur était bien dû à l'amiante alors que le dossier médical le prouvait amplement.

L'avocate du salarié décédé avait d'ailleurs fait observer que le « réexamen de ce dossier risquait d'ouvrir la porte à tous les employeurs pour remettre en cause en permanence toutes les décisions de maladies professionnelles ». Aubert et Duval ont été déboutés et condamnés à payer les 700 euros de frais de justice à la famille du travailleur décédé.

L'amiante a été utilisé longtemps sans aucune précaution, chez Aubert et Duval comme dans bien d'autres entreprises. Mais les patrons continuent à esquiver leurs responsabilités.

Correspondant local

• **Abélia-Decors – Abbeville (Somme)**

On ne se laissera pas jeter à la rue !

À Abbeville, l'entreprise de fabrication de papiers peints Abélia a été mise en liquidation judiciaire le 1^{er} juin dernier, ce qui poussera les 266 ouvriers de l'usine vers l'ANPE. De plus, les emplois d'ACR logistics, une entreprise de transport dont l'activité provient pour 50 % d'Abélia, sont menacés.

C'est d'autant plus une catastrophe pour la ville que celle-ci connaît depuis des années des fermetures d'usines.

L'année dernière, c'était Margot, une entreprise de robinetterie de luxe, qui mettait la clef sous la porte et jetait 38 salariés à la rue.

Abélia appartient à la multinationale allemande VDN qui doit plusieurs millions d'euros à sa filiale. Mais les patrons de VDN préfèrent la fermeture de l'usine d'Abbeville qu'ils jugent non suffisamment rentable. Et pour être sûre que la justice ne lui réclamera pas les millions qu'elle doit, VDN s'est déclarée elle-même en dépôt de bilan.

Lorsque les ouvriers

d'Abbeville ont appris la liquidation, ils ont commencé l'occupation de l'usine. À plus d'une centaine, ils se relaient jour et nuit pour empêcher le patron de sortir les stocks de papier et les machines, que la direction et les banques auxquelles VDN doit de l'argent voudraient bien récupérer.

La mairie UMP, quant à elle, n'en a que faire que des ouvriers perdent leur travail. Les ouvriers d'Abélia ont même dû manifester devant le domicile du maire pour qu'il accepte de leur prêter gratuite-

ment une salle.

Certains ouvriers s'accrochent à l'espoir d'une remise en route de l'activité par un repreneur. Des cadres de l'usine avaient bien un projet, mais si peu fiable que les salariés d'Abélia l'ont refusé. L'occupation continue donc. Et même si l'avenir semble difficile, les travailleurs d'Abélia montrent qu'ils ne se laissent pas jeter à la rue comme des malpropres.

Correspondant local

• **Région de Pont-Audemer (Eure)**

340 emplois menacés en un mois

En quelques semaines, patrons ou tribunal de commerce ont accumulé de graves menaces sur 340 emplois à Pont-Audemer dans l'Eure. Quatre entreprises sont directement concernées par les fermetures.

Chez Sara Lee, ex-Kiwi, 140 emplois doivent disparaître. La maison mère, une multinationale américaine, vient d'annoncer la fermeture de cette usine de conditionnement de cirage. Mais attention, Sara Lee n'est pas déficitaire. L'usine de Pont-Audemer elle-même est plutôt performante. Mais sa fermeture fait partie d'un plan de suppression de 1 400 emplois en Europe pour faire « passer la

marge de 8 % à 12 % », expliquait un militant syndicaliste de l'usine.

Aux transports Beaucamp-Bluet, 83 emplois sont menacés. Les travailleurs sont en grève depuis trois semaines car ils refusent d'être repris par Malherbe, dont le patron leur a d'emblée annoncé qu'il n'était pas sûr de conserver le site et qu'il supprimerait de nombreux emplois.

Les travailleurs de la région ont de quoi se méfier de ces patrons dont certains n'hésitent pas à franchir les limites de la légalité. Aux Tanneries Costil, l'ancien PDG avait passé une semaine en prison pour malversations financières. Il s'était enrichi sur le dos de l'entreprise jusqu'à l'ame-

ner au dépôt de bilan, il y a deux ans. Costil a alors été repris par le groupe espagnol Colomer, non sans que 135 travailleurs aient été laissés sur le carreau. Au moins avaient-ils pu bénéficier d'une indemnité de licenciement supérieure de 4 500 euros à l'indemnité légale, en partie grâce à des fonds publics. Mais cette fois, c'est le groupe Colomer lui-même qui lâche l'affaire et s'appête à licencier les 78 salariés restants, et simplement au minimum légal, trois jours de salaire par année d'ancienneté.

Révoltés, les travailleurs de chez Costil sont bien décidés à faire respecter leur dignité. Si l'entreprise doit fermer, ils veulent au moins partir aux

mêmes conditions que celles du plan précédent. Ils ont multiplié les interventions en ville et stocké, histoire de montrer leur détermination, des fûts de produits chimiques non loin de la rivière qui coule près de l'usine.

Ils sont aussi à l'origine d'une manifestation de protestation, début juillet, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, notamment de travailleurs des entreprises concernées. Les commerçants eux-mêmes avaient montré leur solidarité en baissant les rideaux de leurs magasins sur le passage de la manifestation. Un geste très apprécié des travailleurs.

Correspondant local

Nouvelle loi ou pas, les rémunérations des PDG resteront confortables

L'Assemblée nationale a entrepris la discussion d'un projet de loi dite « de confiance et de modernisation » de l'économie. Ce projet aurait l'ambition de rendre plus transparentes les rémunérations versées aux dirigeants des entreprises.

Dorénavant les avantages financiers accordés aux chefs d'entreprise sous forme de compléments de retraite, primes de départ ou d'arrivée, primes pour bons résultats devraient être approuvés préalablement par le conseil d'administration puis par l'assemblée générale des actionnaires de la société. Un rapport spécial devrait rappeler les éléments de ces rémunérations, « distinguant les éléments fixes, variables et exceptionnels » ainsi que « les critères en application desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis ».

L'opinion, quand elle est informée, est choquée par la révélation des montants vertigineux des revenus patronaux, et encore plus pour les primes de départ. En avril dernier, le PDG de Carrefour s'octroyait 39 millions d'euros quand il a quitté ses fonctions. Il dut finalement y renoncer, à la différence de Jean-Marie Messier, ex-PDG de Vivendi Universal, qui, lui, empocha, sans état d'âme, 21 millions d'euros pour son départ précipité et non choisi de Vivendi.

Ces sommes faramineuses sont monnaie courante dans le monde du grand patronat.

Les nouvelles dispositions de la loi ne sont que du pipeau, car c'est bien évidemment avec la bénédiction des membres des conseils d'administration, qui ont le pouvoir de démettre sur-le-champ leurs PDG, que les rémunérations de ceux-ci sont fixées. Et si les principaux actionnaires acceptent de pareils revenus, c'est qu'ils y trouvent leur compte sous forme de confortables dividendes.

La loi d'ailleurs n'est guère audacieuse puisqu'elle interdit qu'un dirigeant puisse être empêché de toucher la rémunération décidée. Ouf ! Les PDG respirent, ils pourront continuer à bénéficier des rémunérations somptueuses, tout comme avant.

Alain VALLER

• **Thalès Communications Laval (Mayenne)**

En grève contre l'externalisation

Chez Thalès Communications à Laval, entreprise spécialisée dans l'électronique pour l'armée, les 29 ouvriers et employés d'un service de fabrication de cartes électroniques ont appris brutalement qu'ils devaient être « externalisés », salariés et machines, vers une entreprise voisine, le CEL.

Cette externalisation, ils n'en veulent pas, car cela signifierait pour eux une perte de salaire et d'avantages importante : ils passeraient en particulier de la convention collective métallurgie de la Région parisienne, où est installé le siège social de l'entreprise, à la convention collective de la Mayenne, l'une des moins intéressantes en France, en ce qui concerne la grille des salaires.

Ils craignent aussi que ce soit un moyen pour Thalès de se débarrasser de ces salariés qui lui coûtent cher (la plupart d'entre eux ont entre 50 et 55 ans) et de laisser le CEL « faire le sale boulot », c'est-à-dire les licencier à sa place, lorsqu'ils sortiront des statuts Thalès au bout de quinze mois. Cela s'est déjà fait dans le passé avec deux autres services externalisés dont le personnel a été licencié économique quelques années après.

Le comble dans tout cela, c'est qu'ils sont menacés d'externalisation vers une entreprise, le CEL, qui est un ancien secteur de Thalès (à l'époque appelée Thomson LMT), secteur qui a été externalisé il y a une vingtaine d'années ! Les salariés ont le sentiment d'avoir été « épargnés » la première fois, mais pas la deuxième... et ils n'ont pas l'intention de se laisser faire. Ils demandent de continuer à Thalès jusqu'à la retraite : il y a du travail et l'entreprise est bien assez riche pour les garder jusque-là. Ils sont soutenus par



Rassemblement des travailleurs de Thalès, devant l'entreprise.

leurs collègues qui se sentent aussi menacés par cette externalisation, peut-être le « début de la fin » pour le site de Laval. Elle se situe en effet dans une politique plus globale de Thalès de mise en sous-traitance d'un certain nombre de ses activités, en

particulier de fabrication.

Vendredi 8 juillet, jusqu'à 135 personnes (sur un effectif de 211) ont été présentes au piquet de grève devant l'entreprise, qui n'a pas tourné ce jour-là. Le Comité central d'entreprise, qui devait traiter de

l'externalisation le même jour, a reporté la question en septembre... Les salariés de Thalès-Laval ont bien l'intention de se remobiliser après les vacances pour faire reculer la direction.

Correspondant local

• **Flextronics - Laval**

Fermeture annoncée

L'usine Flextronics de Laval fait partie d'une multinationale spécialisée dans la sous-traitance électronique qui a réalisé plus de 21 millions de dollars de bénéfices en 2003... C'est la direction de cette entreprise riche à souhait qui semble avoir décidé (même si elle ne l'a pas encore reconnu officiellement) la fermeture du site de Laval, un site comptant presque 500 salariés.

Vendredi 8 juillet, elle a annoncé la mise en place d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » pour l'ensemble du personnel... Cela veut dire concrètement (et moins hypocritement !) que dans les mois qui suivent les salariés de Laval vont se voir proposer des reclassements dans d'autres usines du groupe... dont une usine que Flextronics s'appête à racheter à

Châteaudun, dans l'Eure-et-Loir !

Les salariés qui ne seraient pas reclassés pourraient recevoir des primes de licenciement qui paraissent à première vue conséquentes : indemnité de base de 19 000 euros plus une « prime » à l'ancienneté d'une somme équivalente. Mais ces sommes ne font pas illusion : pour un délégué CGT, « les indemnités compenseront tout

juste la perte de salaire ». La fermeture de Flextronics, cela veut dire l'arrêt des commandes pour plusieurs entreprises sous-traitantes basées sur Laval, et les suppressions d'emplois pourraient se monter au total à un millier... Dans ces conditions, les primes de licenciement risquent de ne pas suffire pour tenir jusqu'à retrouver un hypothétique nouvel emploi.

Correspondant local

• **Thomson - Angers**

Le dépeçage de l'entreprise se précise.

À Thomson Angers, il y a un an, l'entreprise comptait environ 800 salariés lorsque, dans le cadre de ce que la direction appelle la « restructuration », plus d'une centaine de travailleurs des structures (techniciens et cadres) étaient cédés à TTE (TCL Thomson Electronique), entreprise détenue majoritairement par la société chinoise TCL. Aujourd'hui cinquante de ces travailleurs, sur la centaine à avoir quitté l'entreprise, sont licenciés, la direction ayant décidé de faire faire le travail en Chine. Qu'ils aient travaillé 10, 20, 25 ans chez Thomson importe peu pour la direction de cette entreprise qui se réfugie derrière le fait qu'ils ne sont plus de Thomson mais de TTE. A ce jour, il n'est question pour ces travailleurs que de percevoir les indemnités légales et d'avoir ce que nous connais-

sons trop bien sur la localité après la liquidation d'une autre entreprise de la ville, ACT : une antenne emploi. Pour beaucoup d'entre eux, qui ont peu de tradition de lutte et qui se croyaient protégés, il s'agit ces jours-ci des premiers débrayages et manifestations auxquels ils participent.

De leur côté, les travailleurs de Thomson ont débrayé majoritairement aussi à cette annonce afin de demander des comptes à la direction. Dans une réunion du Comité d'entreprise qui s'est tenue récemment, la direction a annoncé la couleur sans ambages : sur les 670 salariés qu'il y a aujourd'hui, seuls 350 resteront dans « des métiers de service et dans le domaine de la télécommunication ». 88 travailleurs âgés de plus de 55 ans partiront en préretraite et 118 autres dans le cadre d'un

hypothétique accroissement d'A Novo, entreprise qui vient de se créer sur la ville avec déjà une quarantaine de salariés de Thomson. Enfin 60 autres travailleurs seraient eux aussi contraints de quitter l'entreprise pour... une hypothétique société de recyclage. En clair, la direction de Thomson Angers avoue son intention de se débarrasser de 180 travailleurs en direction d'entreprises dont l'avenir (voir TTE) est plus qu'aléatoire. Et pour faire bonne mesure et aussi peut-être pour ne pas prendre le risque d'une réaction, la direction vient d'annoncer une semaine de chômage technique à la veille des trois semaines de congés.

À plusieurs reprises, les élus de la CGT lui ont demandé qu'elle s'engage sur une reprise du personnel si les projets « tournent mal », et à ce jour elle refuse. Pour les

derniers travailleurs qui ont pu croire dans les projets de la direction, les illusions s'estompent. Pour tous, de toute évidence, elle veut effectuer une coupe claire qui toucherait près de 200 salariés d'ici 2007 et la différence entre des licenciements purs et simples et le dépeçage auquel ils assistent n'est que de pure forme. On peut s'attendre à ce que la direction fasse tout pour atomiser les travailleurs en essayant d'en pousser vers la sortie, en incitant aux démarches individuelles et en bradant des pans entiers du personnel en direction d'entreprises peu fiables. Mais il n'est pas sûr qu'elle parvienne aussi facilement que cela à éviter les conflits ; nous sommes encore plus de 500 à être au cœur de la production et beaucoup n'ont pas envie de se laisser faire.

Correspondant LO

Pas de limite pour la bêtise !

La société Transports Schiocchet Excursion vient d'assigner devant le tribunal de grande instance dix femmes de ménage pour « concurrence déloyale ». Le motif est qu'elles organisent un système de covoiturage pour se rendre de leur domicile, en Moselle, à leur lieu de travail, au Luxembourg, plutôt que de continuer à prendre leur ligne de bus, qu'elles jugent trop chère et inadaptée à leurs horaires.

Transports Schiocchet Excursion réclame la condamnation des femmes de ménage à 5 000 euros d'astreinte par « infraction » constatée et la saisie des véhicules pour « un acte de concurrence déloyale et parasitaire ».

Faute d'effort pour satisfaire sa clientèle, voilà un patron qui voudrait la ramener par la force. Attention à la marche à pied, sinon vos chaussures pourraient être saisies !

Gabrielle HIRT

• Transports publics

Un projet antigrève toujours menaçant

Le président UMP des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, Patrick Ollier, revient à la charge sur l'instauration d'un service minimum obligatoire pour l'ensemble des transports en commun. « Les syndicats doivent s'engager en matière de service garanti dans les transports publics, faute de quoi nous serons obligés de

voter une loi sur le sujet. »

Ce qui existe ne suffit ni aux députés de la majorité gouvernementale, ni, derrière eux, au gouvernement. Des freins au droit de grève ont été mis par la procédure d'alarme sociale à la RATP ; par l'accord signé à la SNCF l'an passé, inventant tout un parcours d'entrevues et de discussions

avant le déclenchement d'une grève. Un accord a été signé entre le STIF, qui organise et gère les transports publics en région parisienne, et la RATP et la SNCF en juin dernier, prévoyant le maintien d'un train sur deux pour la première et d'un sur trois pour la seconde, en cas de grève, sous peine de pénalités financières.

Mais tout cela n'apaise pas la haine des grévistes que ressent tout ce que l'Assemblée nationale compte de députés réactionnaires. Patrick Ollier l'exprime à sa façon : non seulement il voudrait étudier des mesures encore plus restrictives, mais il voudrait les faire appliquer au niveau national avec la bénédiction des orga-

nisations syndicales. C'est tout juste s'il ne leur demande pas de dire « merci ».

Une preuve de plus, s'il en fallait, du fait que le gouvernement est loin d'avoir renoncé à ses projets de loi anti-grève contre les travailleurs des transports publics.

L.P.

• Saint-Dié (Vosges)

Un bassin d'emplois saccagé

Contrairement à une image répandue, le département des Vosges est un département industrialisé. Mais, plus encore que d'autres, il a connu une augmentation du chômage ces dernières années. C'est le bassin d'emplois de Saint-Dié, au nord-est du département, qui a le plus fort taux de chômage de Lorraine. Et le fait que Christian Pierret, le maire de Saint-Dié, ait été secrétaire d'État à l'Industrie sous le gouvernement Jospin a, quoi qu'il en dise, contribué à cette situation.

Les licenciements de la « crise du textile »...

Après s'être développée au 19^e siècle le long de la Meurthe et de ses affluents, l'industrie textile y a pratiquement disparu. Dans la vallée du Rabodeau en particulier, en 1828, un certain Seillière hérita de manufactures textiles installées dans les abbayes de Senones et de Moyenmoutier ; celles-ci furent par la suite des fleurons de l'empire Boussac ; et aujourd'hui elles sont complètement sinistrées.

Là comme à Saint-Dié ou à Raon-l'Étape, les usines textiles ont été liquidées les unes après les autres et, au fil des restructurations, les travailleurs ont subi licenciements après licenciements. Nombre d'habitants de petites villes ou de villages victimes des licenciements doivent effectuer des déplacements de quelques dizaines de kilomètres, ce qui n'est pas rien dans ces zones rurales sans transports collectifs.

La « crise » du textile n'a pas fait que des victimes : c'est en annexant le groupe Boussac, (car les capitalistes sont aussi des requins qui se mangent entre eux), que Bernard Arnaud a bâti sa fortune, aujourd'hui la première du pays. Et bien souvent les bâtiments industriels laissés vacants ont été réoccupés, les repreneurs touchant des aides

publiques, mais les fermetures n'ont pas cessé.

... et tous les autres

Au-delà des jérémiades habituelles des patrons sur la concurrence étrangère, on peut constater bien souvent que la cause essentielle des suppressions de postes et des licenciements, c'est la décision des groupes capitalistes d'augmenter les profits en « restructurant », comme ils disent, c'est-à-dire de faire la même production, voire plus, avec un nombre réduit d'usines et de salariés.

Ainsi récemment, la société Garçonnet a décidé de rapatrier un atelier de 26 personnes en Normandie, où se trouve son siège social, et d'en céder un autre de 18 personnes. Le PDG a précisé qu'il s'agissait d'une décision stratégique, pas économique. Et si des travailleurs refusent cette mutation « stratégique », il les menace purement et simplement de licenciement.

L'entreprise Gantois, l'une des plus grosses entreprises de Saint-Dié, spécialisée dans le métal tissé et perforé, est en redressement judiciaire. Elle a supprimé 190 postes au travers de deux plans « sociaux », l'un en 2003 et le second en 2004. En difficulté financière, les actionnaires de Gantois ? En tout cas pas au point de ne pas pouvoir dégager des fonds pour investir en Roumanie, où Gantois possède déjà une usine !

Dans le fonctionnement du capitalisme c'est uniquement pour enrichir quelques poignées d'actionnaires que les licenciements et les fermetures d'usines sont décidées. Pour quelques millions d'euros de profits en plus, ce sont des milliers de travailleurs qui voient leur vie ruinée.

Correspondant local

• 26 rue de la Tombe-Issoire Paris 14^e

Menaces d'expulsion sans relogement

Depuis trois ans, l'immeuble du 26, rue de la Tombe-Issoire, dans le 14^e arrondissement de Paris, est menacé de destruction et ses habitants d'expulsion. Les familles qui y vivent le font sans autorisation, en désespoir de trouver à se loger ailleurs correctement. Or les menaces se précisent depuis qu'un promoteur, la Soferim, a acheté le terrain pour une bouchée de pain (6,32 millions d'euros) et entend bien y construire six immeubles de standing, dans ce quartier bien situé de la capitale. La Soferim se vante de réaliser des opérations de prestige, sur des terrains cédés par la Ville de Paris, tout en faisant « du social », sous prétexte qu'elle réserverait dans ses nouvelles constructions quelques appartements répondant aux critères des appartements dits « sociaux ». En fait de social, elle est en train de mener la guerre aux habitants démunis de l'immeuble.

Un Collectif d'associations s'est mis en place pour interdire l'expulsion sans relogement des 80 habitants. Il ne manque pas d'arguments, puisque le sous-sol est classé « monument historique », que l'ensemble pourrait parfaitement être restauré plutôt que démoli, et surtout qu'un jugement du tribunal administratif de Paris du 9 juin dernier a condamné l'opération immobilière projetée et confirmé le refus

du permis de construire.

Malgré cela, le promoteur n'a pas cessé de faire pression sur les habitants pour qu'ils partent : il a fait murer la cour et raser au bulldozer les grands jardins et a réussi à obtenir, le 30 juin dernier, un arrêté « d'insalubrité irrémédiable » pour l'immeuble, ce qui permet à la police d'intervenir à n'importe quel moment pour expulser les occupants manu militari avant démolition. Cependant, le président du Collectif d'associations de défense du patrimoine et des habitants souligne que l'évaluation de l'insalubrité reste officiellement très en dessous du seuil considéré comme « irrémédiable » et que le diagnostic « plomb », par exemple, est toujours en cours.

Quoi qu'il en soit, il reste qu'un promoteur, avec la complicité de la Ville de Paris, a décidé de raser un immeuble habité pour réaliser une opération immobilière juteuse et qu'il risque de recevoir le secours de la police pour jeter les familles à la rue. Parmi elles, il y a des sans-papiers qui craignent du même coup d'être renvoyés dans leur pays par l'un des charters de Sarkozy.

Tout cela est proprement scandaleux. Les habitants du 26 rue de la Tombe-Issoire doivent tous obtenir un relogement, décent et à bon marché !

Correspondant local

Les loyers augmentent, pas les aides au logement

Le gouvernement s'est vanté d'avoir augmenté le smic au 1^{er} juillet, une augmentation qui reste d'ailleurs bien insuffisante ! En revanche, il a été moins bavard sur l'absence de revalorisation des APL (aides personnalisées au logement) et des AL (aides au logement). En effet il a remis à plus tard, sans préciser à quand, la révision du niveau de ces aides. Les bénéficiaires attendront...

La dernière annonce d'une hausse des APL et AL remonte au 1^{er} juillet 2003. Elles avaient à l'époque très faiblement augmenté, de seulement 1,2 %. Et surtout, la hausse n'était réellement intervenue que dix mois plus tard.

Dans une période où l'immobilier est de plus en plus cher, où les loyers ne cessent d'augmenter, les dépenses de logement pèsent de plus en plus lourd sur la population pauvre, et les aides au logement les allègent de moins en moins.

Pierre GUET

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 89 (été 2005)



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

- Un nouveau gouvernement de combat contre les classes exploitées
- Le PCF pendant et après la campagne du « non »
- Communisme et communautarisme
- Haïti : la situation dramatique des classes populaires
- Soixante ans après l'écroulement du III^e Reich : les responsabilités du grand patronat allemand dans l'arrivée de Hitler au pouvoir
- Tribune de la Minorité
- Tsunami politique ou vaguelette politicienne ?